

# BAUDUIN DE FER,

Comte de Flandre,

## ET LES PIERRES D'ACQ,

PAR

M. le Comte A. d'HÉRICOURT,

Secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arras.



Extrait du XXXIII<sup>e</sup> volume des *Mémoires de l'Académie d'Arras*.

ARRAS,

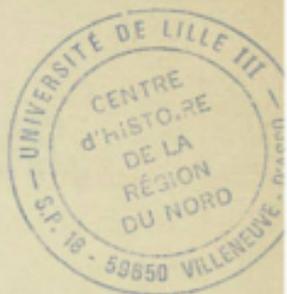
Imprimerie et Lithographie de A. Courtin.

1861.

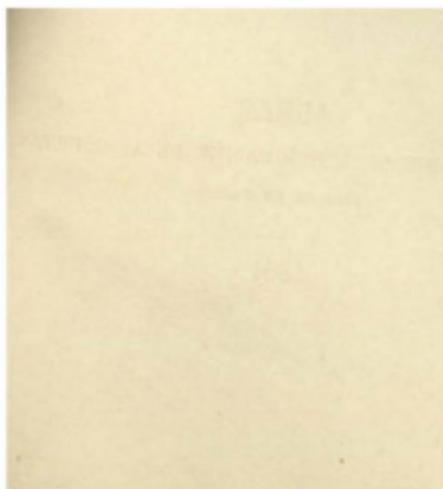
FL  
14



14.12.74



**BAUDUIN DE FER ET LES PIERRES D'ACQ.**



# BAUDUIN DE FER,

C<sup>te</sup> de Flandre,

## ET LES PIERRES D'ACQ,

PAR

M. le Comte d'HÉRICOURT,

Secrétaire perpétuel.

---

Extrait du XXXIII<sup>e</sup> volume des *Mémoires de l'Académie.*

---

ARRAS,

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE A. COURTIN,

Rue du 29 Juillet.

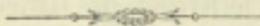
—  
1861.



# BAUDUIN DE FER,

C<sup>te</sup> de Flandre,

## ET LES PIERRES D'ACQ.



Deux énormes pierres, brunies par les siècles, sont placées près des ruines imposantes de l'abbaye de Mont-St-Eloy; elles dominent une large étendue de terrains coupée par des bois, des chemins et des rideaux. On comprend que l'imagination populaire se soit demandé quels hommes avaient dressé ce monument; quel but les avait inspirés. Et comme dans les campagnes on ne comprend que la charité qui soulage ou le triomphe de la force brutale, comme à quelque distance se trouve la table des fées avec ses charmantes et poétiques légendes, les dames blanches soulageant l'infortune, guidant le voyageur égaré, le réchauffant de leur souffle, les pierres d'Acq devaient être un monument, un trophée de victoire. Restait à trouver le héros. Au début de cette histoire de Flandre, dont Arras fut si longtemps la capitale, le premier marquis ou chef des Marches avait

mené une de ces vies agitées qui prêtent au récit et inspirent les trouvères. Fils de puissants seigneurs de race germanique, Balduin, que les historiens nous désignent sous le nom d'homme de fer, de cœur inflexible, était grand de taille ; ses membres, quoique souples et agiles étaient nerveux et montraient sa force. Sa poitrine était velue, ses sourcils profondément arqués ; tout en lui respirait l'énergie. Attaché à la fortune de Lothaire, il avait vaillamment combattu à cette triste journée de Fontané (1), où cent mille hommes restèrent, dit-on, sur le champ de bataille. Lui-même y avait passé toute une nuit, mais au matin il respirait encore. Un serviteur fidèle le reconnut et l'emporta dans cette puissante forteresse de Harlebèke où tout respirait la guerre, les combats et la chasse qui en est l'image.

Puis tout à coup ce guerrier est épris des charmes d'une douce princesse, de cette frêle Judith, belle comme sa mère dont elle portait le nom, mariée à dix ans, deux fois reine et sous le patronage des évêques et du clergé, enfermant sa beauté dans la petite ville de Senlis. Balduin l'enlève, l'épouse malgré le roi des Francs, la conduit à Rome pour se jeter aux pieds du pape, devient le puissant feudataire des Flandres, qu'en vertu du capitulaire de Quiercy il transmet à ses héritiers. Ces faits ne pouvaient s'expliquer que par des exploits ; on raconta donc que, dans cette plaine de St-Eloy, Balduin aurait triomphé des troupes royales, qu'il aurait remporté une seconde victoire, puni les évêques et les guerriers qui avaient conseillé à Charles-le-Chauve de lui faire la guerre, dicté ses conditions et qu'il serait devenu le fidèle soutien du trône. Cette légende, qui pa-

(1) Fontenay, Fontanet ou Fontané.

raît pour la première fois au XVI<sup>e</sup> siècle , a pris , depuis peu , des proportions qu'il faut arrêter. Un savant magistrat en a fait l'objet d'une notice ; enfin , tout dernièrement encore , un jeune historien la racontait avec tous ses détails. Rétablissons donc la vérité historique , et si nous ôtons quelque chose à la poésie de la légende , du moins nous aurons fixé d'une manière certaine un des points les plus importants de notre histoire locale.

Le trône de France était occupé , à cette époque , par Charles-le-Chauve ; ce prince faible qu'on a quelquefois essayé de réhabiliter , malgré ses défaites , malgré la honte d'avoir acheté l'appui des barbares , était d'une ambition sans bornes. Lorsque de toutes parts s'écroulait son autorité , il ne songeait qu'à réunir dans ses débiles mains l'empire de Charlemagne. Craintif à l'excès comme tous les impuissants , il n'avait pas même confiance dans ses enfants. De ses trois fils , l'un , nommé Charles comme lui , avait été tué par un seigneur Franc dans une querelle. Le second fut enfermé dans un monastère , et son père qui n'était pas encore rassuré lui fit crever les yeux. Il fut vengé par son frère Lothaire ou Louis. Il est vrai que ce dernier avait pour femme la petite fille de ce duc de Nomenoé qui avait établi son autorité indépendante sur la Bretagne , et qui , sur cette terre de franchise et de liberté , ouvrait un asile à tous les proscrits , un refuge à tous les conspirateurs.

Lothaire avait une vive affection pour sa sœur Judith qui , par ses attraits , son éclatante beauté , la finesse de son esprit et l'élégance de sa diction , rappelait sa grand'mère , cette autre Judith , qui avait exercé une si grande et si pernicieuse influence sur Louis-le-Débonnaire. La fille de Charles-le-Chauve avait eu une vie des plus agitées ; à dix ans , elle avait quitté cette France qu'une infortunée princesse devait si élo-

quemment regretter quelques siècles plus tard ; elle avait partagé la couche d'un vieillard, de l'un de ces rois si nombreux de l'Angleterre dont les états devaient se fondre peu à peu dans la Grande-Bretagne. Astelwolf régnait sur le Wessex, fragment de l'Heptarchie des Anglo-Saxons. Wessex était situé à l'Ouest ; il avait pour capitale cette puissante ville de Winchester, que recommandent ses souvenirs historiques, d'élégants monuments et surtout cette belle cathédrale, l'une des plus remarquables du monde. Les descendants d'Astelwolf devaient réunir dans leurs mains toute l'Heptarchie, mais à cette époque leur cour ne comptait que des hommes d'armes ; on y parlait davantage de coups de lance, de forteresses incendiées, de populations passées au fil de l'épée, que de fêtes et de galanterie. Le vieux roi mourut dans l'année. Judith pouvait espérer revenir à la cour de son père, épouser un guerrier de son choix, l'un de ces chefs de la Loire qui résistaient aux Normands, et dont malgré la distance elle entendait redire les exploits. Mais Ethelread, qui avait succédé à son père sur le trône d'Angleterre, fut séduit par les charmes de Judith ; il s'opposa à son départ et il en fit sa compagne. Quelques auteurs, jaloux de l'honneur du comte de Flandre, prétendirent que le roi saxon respecta Judith ; d'autres, mieux informés, soutinrent qu'elle en eut cinq enfants.

Nous admettrions difficilement que les violentes passions du Saxon, nous allions dire du barbare, aient pu être dominées par une princesse aussi jeune que l'était Judith à cette époque. Toutefois, son influence fut heureuse : on rapporte, en effet, une anecdote qui montre son pouvoir sur la cour, et jusqu'à quel point elle adoucit les mœurs violentes des Saxons. Le premier cri d'une nation est un chant ; c'est en vers que sont conservés les récits des premiers exploits. Ce fait est incontestable : Ho-

mère, les Sagas du Nord en sont la preuve. A cette époque déjà on avait recueilli les conquêtes des Saxons ; Judith, au milieu de la cour, tenait sur ses genoux l'un de ces recueils ; elle l'offrit avec son amitié à celui des seigneurs qui le premier pourrait le lire ; tous trouvèrent la tâche trop lourde ; mais dans un des coins de l'appartement était un jeune homme au front déjà pensif, quoiqu'il n'eut que douze ans, et il réclama la récompense offerte ; ce jeune prince devint Alfred-le-Grand ; il sut donner des lois à son royaume, faire fleurir le commerce et la navigation, jeter les fondements de la puissance maritime anglaise, établir un jury, première base des libertés dont jouit ce royaume, protéger les sciences et les arts qu'il cultivait lui-même, arrêter les ravages des Danois et venger la mort de son frère, l'époux de Judith. Qui oserait nier la puissance de la princesse française sur ce jeune frère de douze ans, appelé à devenir un des grands princes de l'histoire ?

Nous avons parlé des incursions des Danois. Ethelread, dont personne ne conteste la bravoure, prit le commandement de son armée ; mais assailli par des troupes supérieures en nombre, il fut mortellement blessé et resta sur le champ de bataille. Judith était libre, elle réalisa les propriétés anglaises qui lui appartenaient soit comme dot, soit comme présent du matin, soit à titre de douaire, et se retira dans le palais que les princes carolingiens avaient élevé dans la ville de Senlis.

Judith dans sa solitude s'entourait d'évêques, de gens instruits. Quant à Charles, il était trop préoccupé de lutter contre les Normands, surtout de prélever l'argent qu'il leur donnait pour éviter leurs incursions. Il avait pour confident, nous allons dire pour guide, un Saxon nommé Robert ; selon quelques auteurs une vie aventureuse l'avait porté à quitter la Germanie ;

selon d'autres, il n'était Saxon que d'origine et il appartenait à l'une de ces colonies dont les Gaules eurent si souvent à souffrir au début de notre histoire. Toutefois, les seigneurs Francs supportaient avec peine cette influence étrangère ; Lothaire résolut de prendre les armes contre son père ; il fit appel au courage de Balduin , le descendant des puissants forestiers de Flandre ; c'est alors qu'eurent lieu les rapports entre Balduin et la princesse Judith ; ils se virent, s'aimèrent, et Lothaire protégea leur fuite.

Les chroniqueurs sont unanimes à dire qu'à cette nouvelle le roi de France entra dans une violente colère ; toutefois, il ne réunit point son armée, ce moyen énergique n'allant point à la faiblesse de son caractère ; il convoqua les évêques et les seigneurs, leur rappela que l'église punissait de la manière la plus sévère les violences commises à l'égard des veuves et obtint une sentence d'excommunication ; elle fut aussi portée contre Lothaire , non point parce qu'il avait pris les armes contre son père, mais parce qu'il avait aidé au rapt de sa sœur.

La France du IX<sup>e</sup> siècle était fatiguée de guerres continuelles ; elle avait soutenu Charlemagne dans ses aventureuses expéditions, versé son sang sous Louis-le-Débonnaire pour arrêter les invasions normandes, pris parti dans les divisions survenues entre le père et les fils ; la France , il faut le dire , aspirait au repos. En outre , les seigneurs pressentaient la puissance féodale ; ils tenaient à agrandir des domaines qu'ils devaient transmettre à leurs enfants. Si le roi de France donnait aux Normands les produits de ses villas et ruinait ses trésors pour acheter leur neutralité , il ne pouvait les désarmer. Ces pirates du Nord , comme les appellent dans leurs tristes récits les poètes de cette époque , portaient sur les terres voisines les ravages

et la violence. Les grands feudataires tenaient donc à ne point s'éloigner et à ne point disséminer des forces dont ils avaient tant besoin contre les barbares. Ni l'armée royale, ni celle des confédérés n'étaient encore réunies; Lothaire s'était réfugié chez les Normands, mais ceux-ci furent vaincus ou simulèrent une défaite, et Charles accorda à son fils rebelle un pardon dont celui-ci s'empressa de profiter. La position de Bauduin (1) et de Judith était plus grave; Charles-le-Chauve ne faisait mystère à personne de sa haine pour le chef de Flandre. Judith et son mari se réfugièrent chez leur parent Lothaire, cet autre petit-fils de Louis-le-Débonnaire, qui n'avait point encore pardonné à Charles d'avoir enlevé une part du domaine royal. Aussitôt Charles écrit à son frère Louis-le-Germanique : il reproche à son neveu Lothaire d'avoir reçu dans ses états Judith, que Bauduin a enlevée quoiqu'elle fût veuve selon les lois divines et humaines et placée sous la protection ecclésiastique. Il lui rappelle que les évêques, confirmant la condamnation royale prononcée contre Bauduin, l'ont frappé d'excommunication, que Lothaire en a été informé, ainsi que de la défense de recevoir dans ses États un homme aussi criminel; en agissant ainsi, dit Charles, notre neveu a manqué à ses devoirs, non-seulement vis-à-vis de nous au mépris des liens de parenté qui nous unissent, mais aussi vis-à-vis de Dieu et de l'autorité sacrée.

De graves difficultés pouvaient surgir; Louis-le-Germanique s'était montré moins violent que son frère Lothaire, mais il n'avait point pardonné à Charles-le-Chauve la sanglante bataille de

(1) Nous croyons inutile de faire remarquer que les historiens écrivent indifféremment Bauduin ou Balduin; nous avons donc conservé cette double orthographe.

Fontenay, qui lui avait enlevé tant de vaillants guerriers, et en supposant même qu'il se crût lié par son serment, il pouvait tout au moins rester neutre. Quant au roi Lothaire, successeur de l'empereur qui portait le même nom que lui, il avait le plus profond mépris pour son oncle; il lui reprochait d'acheter les Normands au lieu de les combattre; d'employer l'or au lieu de se servir du fer; il ne pouvait pas ignorer non plus le projet de porter cette couronne d'empereur que la forte tête de Charlemagne avait eu tant de peine à maintenir; n'était-ce pas l'occasion d'intervenir dans les troubles de France, d'y établir son influence, en attendant qu'il pût s'emparer du pays situé entre la Loire et la Seine? Il n'était pas jusqu'aux Normands eux-mêmes qui ne fussent prêts à prendre les armes; au milieu des nouveaux troubles, ils déchiraient les traités et étendaient leurs conquêtes. Il était réservé à un sage prélat, descendant de l'une des plus illustres familles du pays, d'arrêter ces difficultés. Hincmar, que la confiance de Louis-le-Débonnaire avait élevé au premier poste, que Charles-le-Chauve venait de nommer archevêque de Rheims, offrit sa médiation, nous allons dire qu'il l'imposa. Déjà le duc de Frise allait prendre les armes et jeter sa puissante épée dans la balance du combat; l'évêque du pays intervient et le barbare se soumet. Une entrevue est ménagée entre Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique; il n'est pas jusqu'à Lothaire qui ne déclare respecter les sentences ecclésiastiques et qui ne vienne réclamer qu'on lève l'excommunication portée contre lui. Un des oncles du roi de France prononce seul des paroles de conciliation, il demande qu'on ne fasse pas connaître à tous ces difficultés. Mais Charles-le-Chauve, avec cette obstination que donne la faiblesse de caractère, exige la publicité afin que tous sachent la haine qu'il porte au ravisseur de sa fille, le chef des Flandres.

Obligé de quitter les états où il avait reçu l'hospitalité, Baldwin, déjà loin de ces forêts qu'il a maintes fois parcourues, de ces marais dont il a, pour ainsi dire, sondé les profondeurs, se laisse guider par Judith. C'est à Rome, dans cette ville de la puissance ecclésiastique, qu'il viendra plier le genou et baisser ce regard qu'aucun guerrier n'avait pu faire trembler. Le pape fut touché de cet acte ; il n'était pas jusqu'à cette mâle et fière beauté de l'homme du Nord qui ne lui fût sympathique. Il résolut donc d'intervenir dans le débat, et prenant en pitié le proscrit, il écrivit à Charles-le-Chauve une lettre dont nous emprunterons la traduction à l'élégant historien de la Flandre.

« Votre vassal Baldwin, écrivait-il, a cherché un refuge au » seuil sacré des bienheureux princes des apôtres, Pierre et Paul, » et il s'est approché avec d'ardentes prières de notre siège » pontifical. Il nous a raconté lui-même qu'il s'était exposé à » votre colère en épousant, sans votre approbation, votre fille » Judith, qui y consentait et l'aimait plus que tout autre homme. » Baldwin a confié à notre dignité apostolique ses pressantes » supplications, afin que par notre intervention Votre Grandeur » daigne lui pardonner. Ses instances réitérées réclament toute » notre miséricorde, et du sommet de notre puissance apostolique, nous vous demandons, par nos légats les très-saints » évêques Rhodoald et Jean, que, pour l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ et des apôtres Pierre et Paul, dont Baldwin » a préféré l'appui à celui des rois de la terre, et au nom de » l'affection que vous avez pour Nous, vous vouliez bien lui accorder votre indulgence et un oubli complet de son offense, » afin que, soutenu par votre bonté, il vive en paix comme vos » autres fidèles ; et lorsque nous prions Votre Sublimité de lui » pardonner, ce n'est pas seulement en vertu du pieux amour



» que nous devons porter à tous ceux qui, souillés de quelque  
 » crime, implorent avec une humble dévotion la miséricorde et  
 » le secours du siège apostolique, mais c'est aussi parce que  
 » nous craignons que votre colère et votre indignation ne ré-  
 » duisent Baldwin à s'allier aux Normands impies et aux en-  
 » nemis de la sainte Église, et à préparer ainsi de nouveaux  
 » malheurs au peuple de Dieu que vous devez gouverner et con-  
 » server sain et sauf avec autant de prudence que de soin.» (1).

De semblables lettres furent adressées à Ermengarde, mais l'irritation de Charles-le-Chauve était telle qu'il n'en tint aucun compte. Le pape écrivit de nouveau l'année suivante et fut plus pressant encore. Il rappela cette parole de l'apôtre : Considérez les temps, car les mauvais jours arrivent. Puis il ajoutait : Les périls qu'il annonce nous menacent déjà; veillez, de peur que de plus terribles désastres ne renaissent, modérez-vous pour surmonter la douleur de votre cœur et ne vous montrez point toujours inexorable et inflexible envers Bauduin. Cette fois, Charles-le-Chauve céda, il venait de se réconcilier avec son fils et lui avait donné le comté de Meaux ainsi que la riche abbaye de Soissons. Les Normands étaient chaque jour plus violents. Une de leurs hordes après avoir tourné la Lusitanie et l'Andalousie avait ravagé les deux rives du Rhône jusqu'à Valence. Charles-le-Chauve avait acheté, moyennant 3,000 livres, les secours des Normands de la Somme contre ceux de la Seine; mais l'argent était rare, et si les pauvres ne pouvaient payer, les riches n'y mettaient guère meilleure volonté. Il fallut plus d'un an pour réunir les fonds nécessaires. Les Normands établis sur

(1) Miræus, *Opera dipl.*, édit. in-fol., 1, p. 132.

le bord de la Seine profitèrent de ce retard ; ils pénétrèrent, le jour de Pâques, 861, dans Paris et brûlèrent la Cité, ainsi que l'Abbaye de St-Germain. Ils furent attaqués par les Normands de la Somme, que conduisait le farouche Weeland et obligés de remettre le butin qu'ils avaient fait. Puis, les uns et les autres, sous le prétexte que l'hiver était trop rude pour leur permettre de tenir la mer, ils établirent leur campement sur les rives de la Seine, depuis son embouchure jusqu'à Melun. Les Seigneurs devenaient plus exigeants ; ils reprochaient au roi sa condescendance pour le clergé. Hinemar, en effet, exerçait une grande influence sur Charles-le-Chauve, influence qu'augmentaient encore son amitié pour Robert et les services rendus à la dynastie Carolingienne. Il avait amené les évêques à déclarer dans l'assemblée de Quiercy *que les mains qui consacrent le corps et le sang du Christ ne doivent pas servir à un serment de vassalité*. Les prélats voyaient en effet avec peine la tendance du régime bénéficiaire ou féodal absorber les dignités ecclésiastiques. Charles, tout en rendant justice au dévouement de l'archevêque de Rheims et en reconnaissant les obligations qu'il lui devait, ne cessait de le craindre. Il voyait en lui le prélat prêt à défendre les droits et même la prépondérance de l'épiscopat. D'un autre côté, il poursuivait son rêve : réunir sous son autorité l'empire de Charlemagne.

Le roi de Provence, son neveu, venait de mourir et avait laissé le trône à son fils Charles, prince souffrant ; on aurait pu croire que sa figure, ses membres amaigris, que sa débilité en un mot était une punition pour les violences qu'avaient exercées son père et son aïeul ; en outre, n'avait-il point remis la direction des affaires au duc Gérard, un de ces Gallo-Romains, aux formes courtoises que redoutaient tant les hommes violents de

la Germanie ; de toutes parts on appelait Charles-le-Chauve. S'il n'a point d'armée, il saura réunir une foule de gens disposés au pillage ; il pardonne à Bauduin et lui permet d'épouser sa fille. Dans une longue lettre qui nous a été conservée par Flodoard, Hincmar rend compte au pape Nicolas des faits qui ont précédé le mariage. Ayant obtenu par ses légats que Charles-le-Chauve pardonnerait à sa fille, le pape avait remis au futur comte de Flandre des lettres par lesquelles il engageait Hincmar à convoquer les évêques de sa province. Ils devront présenter Judith à ses parents, si toutefois Charles-le-Chauve est décidé à tenir ses engagements à l'égard du Saint-Siège, engagements qui ont été pris par lettres et en présence des légats. Dans le cas où Charles-le-Chauve ne voudrait que gagner du temps, les évêques doivent s'abstenir sous peine, dit le texte de la lettre, d'être privés de la grâce et de la communion des souverains pontifes. Hincmar réunit ses confrères, leur donne lecture de la lettre du Saint-Siège, et Judith, conduite par les prélats, reçoit le pardon de ses parents. Mais Hincmar reprend son rôle d'archevêque ; il déclare que les deux pécheurs doivent satisfaction à l'église qu'ils ont offensée ; ensuite seulement ils pourront jouir des lois mondaines, selon l'expression de l'archevêque, car nous ne pensons pas, dit le prélat, que celui qui est lié par les liens de l'anathème puisse être délié et absous sans une pénitence proportionnée à l'anathème. En vain Bauduin et Judith citent les lettres du pape Nicolas ; Hincmar leur répond que, dans cette question, le pape a voulu leur laisser le temps de se repentir, de faire pénitence ; il cite l'exemple du Christ priant sur sa croix pour ses persécuteurs. C'est inutilement que ses conseillers les plus intimes, que des membres de l'épiscopat lui font remarquer que, dans ce moment, la question est toute mondaine

ou civile, comme on le dira plus tard ; que ce refus peut être connu du St-Siège, une sentence d'excommunication être prononcée : rien ne fera fléchir Hincmar. On obtient à peine qu'il reste neutre dans les débats, et il résume sa lettre au pape en disant : « En conséquence, nous n'avons interdit aux deux époux rien de ce qui touche au ministère ecclésiastique ; seulement, nous nous sommes dispensé de ne rien autoriser par notre présence. Bauduin et Judith ont contracté mariage selon les lois humaines comme ils l'ont entendu. Notre roi votre fils n'a pas voulu non plus assister à la cérémonie, mais il a envoyé les ministres et les officiers de l'état, et il a permis, comme il vous l'avait promis, qu'on contractât ce mariage selon les lois humaines ; il a même accordé des honneurs à Bauduin, seulement par égard pour votre intercession. »

Comme le fait judicieusement remarquer M. Kervyn de Lettenhove, cette phrase dénote l'abandon d'un fief et d'une juridiction considérable.

C'est à dater, en effet, de cette époque, et sans aucune lacune, que nous voyons s'établir dans les pays situés entre la Scarpe et l'Escaut ces puissants comtes de Flandre qui jetèrent un si vif éclat sur le moyen-âge, versèrent leur sang sur de nombreux champs de bataille, plantèrent le lion de Flandre sur les murs de Constantinople, dont ils furent empereurs peu de temps après que des liens de parenté avaient donné à l'un d'eux la régence de France. Il serait peut-être difficile de tracer la démarcation de ce pays dont les premiers feudataires s'appellent successivement, et quelque fois même indifféremment, marquis ou comtes. On a prétendu que leur autorité s'était étendue jusqu'à la Somme ? Il est positif que l'Artois était compris dans ces domaines et que la ville d'Arras en était une des cités les plus

importantes. Mais l'humeur courageuse de Bauduin, de ce chef qui, dit-on, ne quittait sa cuirasse ni la nuit ni le jour, ne pouvait se contenter de ces calmes plaines de l'Artois qui du reste n'étaient point alors menacées. Il établit une forteresse sur les rives de l'Arreye, non loin de la mer, afin de surveiller les courses des Normands. Toutefois, on aurait une fausse idée de Bauduin si l'on ne voyait en lui que le barbare toujours désireux de combats et de batailles. L'influence de Judith s'était fait sentir. Autour de la forteresse se fixèrent des négociants que protégeait la bravoure du Flamand; une ville se forma: c'était cette puissante cité de Bruges qui, pendant un siècle, fut la plus riche du monde.

Bauduin, nous l'avons dit, sut faire respecter ses états; aucune des incursions ne put les entamer. Des Normands s'étaient établis sur les rives de l'Escaut. Bauduin ne les inquiéta point, et de leur côté ils n'osèrent porter la guerre sur les territoires voisins. Ils apprirent un jour que plusieurs de leurs barques voguaient dans les eaux de Bruges. Avec la permission du comte de Flandre ils y montèrent et portèrent la guerre dans la Bretagne. Lorsque Charles-le-Chauve eut rendu héréditaires les fiefs, Bauduin, en sage administrateur, les partagea entre ses deux fils; l'un eut Cambrai et son territoire; l'autre, qui portait le nom de son père, obtint dans sa part les territoires d'Arras, de St-Omer et le littoral de la mer. Quant au mari de Judith, aussi pieux chrétien que vaillant capitaine, il fut enterré dans cette puissante abbaye de St-Bertin, qu'il avait enrichie de ses libéralités.

Nous avons raconté le mariage de Bauduin, la sévérité de Charles-le-Chauve, le triste état dans lequel se trouvait l'armée royale; nous avons montré l'archevêque de Rheims arrêtant l'ef-

fusion du sang, Charles-le-Chauve poursuivant son gendre, le faisant éloigner des états qui lui avaient donné asile; nous avons conduit Bauduin et Judith aux pieds du pape et redit l'appui moral qu'ils en avaient obtenu; il suffirait peut-être d'établir la différence du rôle que l'histoire fait jouer au futur comte de Flandre. La légende des auteurs dont nous avons parlé en commençant, nous présente Bauduin fier, arrogant, venant enlever à Senlis celle qui avait su lui plaire, restant dans ses états et laissant à des ecclésiastiques le soin de réclamer l'intervention du pape; l'épée à la main, il attend les troupes royales et en triomphe. Un deuxième combat a lieu, il est encore vainqueur; puis, pour éterniser le souvenir de sa bravoure et de la honte de son beau-père, il dresse deux énormes pierres, double trophée de sa victoire.

L'histoire, au contraire, nous montre Bauduin appelé par le fils de Charles-le-Chauve, en guerre avec son père; on l'attire parce qu'on connaît sa valeur, son énergie, et afin de se l'attacher d'une manière plus complète, Lothaire lui crée des relations avec la belle et poétique Judith, sa sœur. Le but de la guerre c'est, et chaque siècle nous en a montré des exemples, une question d'autorité; on voulait arracher le pouvoir à ce Robert (1), encore étranger et dont les descendants devaient élever la couronne de France au plus haut degré de gloire et de puissance. Un prudent évêque prévient les hostilités, et le fils se réconcilie avec le père; sous le poids de l'excommunication, Bauduin cherche un asile chez un parent de Judith, mais on reconnaît la validité du jugement qu'a prononcé l'église, et c'est

(1) Robert-le-Fort est, en effet, le principal chef d'où est sortie la tige capétienne.

à Rome, au siège de l'autorité religieuse, que le coupable vient courber son front. Le pape pardonne ; comme chef de la chrétienté, il offre sa médiation. L'eût-il fait si la guerre avait été déclarée entre le père et le mari de Judith ? Eût-il surtout demandé que de grands honneurs fussent accordés au guerrier flamand ? Mais à ces preuves morales , s'en joignent de plus fortes. Quand l'Académie d'Arras nous fera l'honneur de nous accorder de nouveau la parole, nous rechercherons quel est le premier auteur qui ait parlé de la bataille de Mont-St-Eloy ; nous discuterons sa valeur historique , nous examinerons les faits qui sont avancés et nous espérons prouver que notre récit du mariage de Bauduin avec la fille de Charles-le-Chauve est le seul qu'aient admis les historiens sérieux.

## II.

L'imagination de l'historien ne s'est point seulement manifestée au XIX<sup>e</sup> siècle ; on pourrait dire qu'elle est de toutes les époques. Les Grecs et les Latins nous en fourniraient des preuves nombreuses, si nous rappelions dans cette enceinte les éloquentes discours que leurs auteurs ont prêtés aux combattants. Il en fut de même au moyen-âge , surtout lorsqu'on se rapproche du XV<sup>e</sup> siècle, car les historiens de cette époque se divisent en deux classes. Les annalistes, qui appartiennent presque tous au clergé, racontent les faits tels qu'ils se sont passés sous leurs yeux ; tels du moins que les leur ont redits des témoins dignes de foi. Les autres, au contraire, écrivent pour les châteaux. Il n'était point facile d'amuser ces vaillants chevaliers pour qui pesait le repos, qui ne soupiraient

qu'après la guerre, ou du moins pour la chasse dans laquelle ils en retrouvaient le souvenir. Elles aimaient aussi les longs récits, ces châtelaines si souvent solitaires et dont la vie se partageait entre la prière et la charité. Pour elles, pour leurs maris, le récit s'étendait; on y ajoutait des circonstances romanesques; bientôt même on rapporta des discours que prononçaient les chefs d'armée. L'histoire impassible, telle qu'on l'écrit de nos jours, ne consulte qu'avec défiance ces sources de documents; elle aime à se rendre compte de l'époque où ils ont été écrits, et sa défiance est plus grande encore si quelques siècles se sont écoulés entre l'époque où vivait le chroniqueur et la date du fait qu'il raconte. Avant de discuter le mérite des autorités qui ont redit le combat d'Acq, résumons rapidement les circonstances dont ils ont embelli leur récit. Nous ne pouvons avoir un meilleur guide que le poétique d'Oudegherst, corrigé par un érudit, M. Lesbroussart, qui écrivait, en 1789, et qui a démontré le peu de confiance que, surtout pour la première partie de son ouvrage, on devait accorder à cet annaliste. Lorsqu'on lit les notes nombreuses mises au bas de chaque page, on est en droit de se demander si Lesbroussart n'aurait pas mieux fait de recommencer le travail dont il donnait une nouvelle édition. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il se prononce contre les prétendues victoires remportées par le comte de Flandre. Une seule chose n'est point contestée; c'est la beauté de Judith. Bauduin en aurait été épris avant son mariage avec le roi d'Angleterre, et cependant elle n'avait pas encore dix ans. Lorsqu'elle revint en France, Bauduin, qui est prévenu de son passage, se procure une entrevue; il la voit, la séduit, lui fait prendre des habits d'homme et l'entraîne dans sa puissante forteresse de Harlebèke.



Aussitôt Charles-le-Chauve envoie un hérault à Bauduin ; il lui reproche sa félonie, le menace de reprendre Judith, même au fil de l'épée, et l'assure qu'à grand'peine toute l'eau de la mer pourrait le laver de cette tache. Le hérault remet la lettre à Bauduin. Celui-ci comprenait la faute qu'il avait faite, mais ce guerrier ne pouvait vaincre l'amour qu'il ressentait pour la jeune princesse. Dans ces conditions, il réunit tous les barons, conseillers et nobles du pays, leur expose que s'il a enlevé Judith, ce n'est point pour outrager le roi ; mais il craignait que Charles, se souvenant de son alliance avec l'empereur Lothaire, lui refusât la main de la personne qu'il aimait. Après longue délibération, il est décidé que Bauduin répondra aux lettres de Charles, et qu'il y mettra toute la modération qui peut se concilier avec son honneur. Le texte de ces lettres est naturellement conservé par d'Oudegherst. C'est une amplification qui ne peut même supporter l'analyse. Nouveaux conseils des seigneurs de France, diversité d'opinions, enfin la guerre est résolue ; mais elle sera dirigée par ce fils de Charles-le-Chauve que l'histoire nous montre en révolte contre son père, et on lui donne pour conseil un prétendu Anselme, archevêque de Rheims, qui n'occupait pas ce siège à cette époque. Bauduin est prévenu de la résolution qu'on vient de prendre ; il pourvoit à la défense des villes et forteresses de son pays ; l'auteur a de bonnes raisons pour ne point les citer. Il vient établir son camp près d'Arras, non loin de l'abbaye de Mont-St-Eloy, fondée deux siècles plus tard. Naturellement il se conduit en bon capitaine, exerce ses jeunes soldats, surveille le guet, s'assure que le blé dont ses troupes ont besoin est de bonne qualité, châtie les délits, apaise les querelles et rend visite aux malades. Une escarmouche a lieu ; ce n'était que le signal de la grande bataille.

Les rayons du soleil, dit d'Oudegherst, s'étendaient à peine sur la fraîche rosée d'une matinée, peignant les gouttes en fines jacinthes, que déjà Bauduin était à son poste. Il partage son armée en deux corps, et se réserve le commandement du principal. L'armée française était divisée en trois parties. Déjà les coureurs avaient engagé le combat, lorsque Bauduin s'avance et domine le tumulte de sa forte voix; il excite ses compagnons à montrer leur valeur. Mais il leur fait remarquer que l'on ne doit point mépriser ses ennemis, d'autant plus que la nation française est la plus belliqueuse du monde. De son côté, le prince harangue les troupes royales. Ce discours nous est également conservé. Le choc fut rude; des deux côtés on se battait avec vigueur; le sang coulait à flots; l'archevêque Anselme fut au nombre des morts, et la victoire resta aux Flamands. Sans la nuit, pas un seul Français ne se serait échappé. Le lendemain, Bauduin fait dresser douze gibets, y suspend ceux qui avaient été le plus contraires à sa cause, notamment l'oncle de l'archevêque de Rheims, et renvoie sans rançon les autres prisonniers. Charles-le-Chauve, malgré son dépit, ne peut que rendre justice à la modération du ravisseur de sa fille.

Mais si Charles-le-Chauve calme sa colère, il n'en est pas de même de ceux qui ont eu leurs parents pendus au gibet du Mont-St-Eloy. Cette fois, le récit devient encore plus invraisemblable; ils se réunissent, obtiennent d'un évêque qu'il prendra le nom de Louis, fils de Charles-le-Chauve; une armée se rassemble, sans que le roi ni le prince s'en occupent. Quant à l'évêque, on se garde bien de dire son nom. Les Français et les Flamands se rencontrent de nouveau dans les plaines de St-Eloy, et, excités par un discours plus violent que le premier, les troupes de Bauduin sont encore victorieuses. L'évêque

est amené devant le seigneur Flamand. Bauduin le fait rougir de sa lâcheté et de sa trahison ; il le fait fouetter de verges, et la mort du gibet met fin à son supplice. Cette fois, les annalistes qui rapportent cette double victoire, s'aperçoivent qu'ils n'ont pour eux aucun document ; ils prennent dans une décrétale qui paraît relative à Bauduin-le-Chauve, comte de Flandre, un texte tronqué, et qui ne peut soutenir un moment l'attention. Que Bauduin-le-Chauve, dans sa violence, ait fait battre un prêtre, que pour ce fait il ait été frappé des censures du Saint-Siège, l'historien ne s'en étonne pas ; mais il ne peut admettre qu'après un acte si violent, si Bauduin de Fer en eût été l'auteur, le pape soit devenu médiateur entre le roi et son gendre. On ne retrouve aucune mention de ce fait, ni dans l'histoire de l'église de Rheims, par Flodoard, ni dans les lettres d'Hincmar au pape Nicolas 1<sup>er</sup>, ni dans celles de ce pontife à l'archevêque de Rheims. Et cependant, le récit est si complet que l'on connaît même le nom des légats que le pape envoya à Charles-le-Chauve : c'était Rodoald, évêque de Porto, et Jean, évêque de Ficode, aujourd'hui Cervia dans la Romagne (1). D'Oudegherst leur fait prononcer deux discours qui paraissent inspirés par le texte des lettres du pape. Quant à la réponse de Charles-le-Chauve, on ne sait qui a pu lui en donner le fond ; car nous avons vu que Charles-le-Chauve refusa long-temps le pardon, et qu'il ne voulut même pas assister au mariage de sa fille. Serait-il d'ailleurs admissible qu'un prince deux fois victorieux eût abandonné son armée lorsqu'il n'était qu'à quel-

(1) Cette ville, dont la population n'est que de 3,600 habitants, est à 19 kil. S.-E. de Ravenne.

ques lieues de la Somme, qu'il pouvait faire alliance avec les Normands alors révoltés, avec le duc de Bretagne toujours prêt à affaiblir le pouvoir royal; lorsqu'en un mot, il aurait pu dicter ses conditions au roi de France? Bauduin n'avait alors qu'un pouvoir limité sur un pays presque désert (1), il n'avait point d'armée, et il ne servit que d'instrument à Louis dans sa révolte contre son père. Dès que l'archevêque de Rheims eut interposé sa médiation, il ne restait au guerrier de Harlebêke qu'à réclamer la protection de l'Eglise, et il suivit cette ligne de conduite. Plus tard seulement, Charles-le-Chauve, qui avait pardonné, créa pour le mari de sa fille un fief qui devint le puissant comté de Flandre.

Il nous reste à rechercher à quelle époque, pour la première fois, se trouve la mention du combat de Mont-St-Eloy. Nous avons en vain parcouru les collections de dom Bouquet, de d'Acchery, de dom Martène, de Guizot (2); nous n'y avons vu aucune mention de ce fait. Et cependant ces auteurs ont publié

(1) *Flandria eo tempore non erat tanti nominis nec famæ, nec opulenta, sicut modo cernitur, sed a forestariis francorum regis regeratur* : André de Marchiennes, chron. liv. II, cit. par Jacques de Guyse dans les *Annales de Hainaut*, édit. Fortia d'Urban, t. IX, p. 214. Inutile de dire qu'André de Marchiennes ne parle pas non plus de la bataille de Mont-St-Eloy, quoiqu'il écrivit vers 1194; sa chronique a été publiée en 1663, par Beauchamp; on la retrouve dans le *Recueil des Historiens des Gaules*, tom. X, XI, XIII et XVIII. Un manuscrit de la bibliothèque d'Arras en contient un fragment inédit.

(2) Cependant les *Annales de St-Bertin*, ainsi nommées parce que le manuscrit en fut trouvé dans cette abbaye, par le P. Rosweed, jésuite, sont sévères pour Bauduin. On lit, en effet, dans la traduction de Guizot, tom. IV, pag. 172 : des messages certains apprirent à Charles-le-Chauve que Judith s'était prostituée au comte Bauduin, du consentement de son frère Louis, et qu'elle le suivait en habit d'homme.

de nombreuses généalogies des comtes de Flandre ; maintes fois ils ont parlé du rapt de Judith, de ses charmes, de la mâle beauté de Bauduin.

Vers 1840, M. Warnkœnig, alors professeur à l'Université de Gand, s'occupait de l'histoire de Flandre. Le gouvernement belge, qui venait de créer une commission historique, lui confia le soin de faire un corps de toutes les chroniques ; il en inséra une dont il ne nous fit malheureusement pas connaître la date. Cette généalogie contient de nombreuses erreurs ; c'est, selon l'expression du critique, plutôt un thème pour l'imagination qu'une source de textes pour l'historien. Pour ne parler que de Bauduin, l'auteur rapporte qu'il alla aux Saints-Lieux, et se distingua avec Godefroy de Bouillon : c'est une erreur de deux siècles, qui naturellement nous prédispose à l'incrédulité. On connaît deux textes de cette généalogie : l'un appartient à la bibliothèque de Bruges ; M. Kervyn de Lettenhove, dont l'érudition est si sûre pour tout ce qui se rattache à l'histoire de Flandre, pense que ce manuscrit est du XVI<sup>e</sup> siècle ; un autre codex, conservé à la bibliothèque de Lille, paraît un peu plus ancien (1).

Quelques années plus tard, un religieux de Mont-St-Eloy écrivait une chronique de ce monastère ; on a prétendu que l'auteur en était François Doresmieux ; nous ne le pensons pas. Nous n'avons pas trouvé, en effet, ce jugement certain, cette

(1) M. le Dr Warnkœnig qui examina ce manuscrit en 1834, l'avait pris d'abord pour une copie de la Chronique des comtes de Flandre, publiée par les Bénédictins, mais l'ayant étudié avec plus d'attention, il vit bientôt que c'était un autre ouvrage, c'est-à-dire l'*Histoire fauleuse de la Flandre, racontée avec beaucoup de détails*. LEGLAY, catalogue descriptif des manuscrits de la Bibliothèque de Lille, p. 154.

érudition, cette pureté de diction que l'on remarque dans la vie de St-Vindicien. Nous croyons plutôt qu'elle est d'André Le Vaillant, son prédécesseur dans la dignité abbatiale. Ecrivant l'histoire du village où devait s'élever l'abbaye de St-Eloy, il parle de deux grandes pierres; mais comme il ne peut expliquer la cause qui les fit ériger, il en fait un double trophée de la victoire remportée par Bauduin sur les troupes royales; il ne cite pas sur quelle autorité repose cette opinion. Dès-lors, presque tous les historiens qui ont écrit sur l'Artois, rapportent le même fait. Signalons d'Oudegherst, Buzelin, de Locre, Hennebert (1), etc. Mais à la fin du siècle dernier déjà, le docteur Lesbroussart, dans son édition des *Annales de Flandre*, réfutait victorieusement cette légende. Nous ne la trouvons dans aucun historien sérieux de notre époque, ni dans ceux qui ont écrit sur l'histoire de France, tels que Sismondi, Henri Martin, etc.; ni dans Edouard Leglay, *Histoire des Comtes de Flandre* ni dans Warnkœnig (2), et ni surtout dans Kervyn de Let-

(1) Nous devons faire une réserve pour Dom de Vienne, historien de l'Artois, qu'on a toujours jugé sévèrement et qui vaut mieux que sa réputation. Ce bénédictin, en présence de fables aussi manifestes, hésite; il s'étonne, mais, pressé d'écrire son livre, il ne vérifie pas l'authenticité de la bulle alléguée par d'Oudegherst et tombe dans le piège. Cette erreur serait une nouvelle preuve, s'il en était besoin, du danger de produire sans avoir mûri son travail.

(2) Warnkœnig dit positivement : L'histoire des premiers comtes de Flandre apparaît dans d'Oudegherst, sous toutes les formes d'un roman dont Bauduin est le héros, agissant et parlant comme les personnages de l'ancienne Rome dans Tite-Live; édit. franç. tom. 1, p.144. Cet auteur avait, en 1833, publié en allemand une histoire de la Flandre et de ses institutions; mais en 1835 M. Gheldolf en fit une traduction qui rendit cet ouvrage plus populaire.

tenhove. Si aucune autorité, avant le XVI<sup>e</sup> siècle, n'a mentionné la bataille de 871, n'avons-nous pas le droit de la reléguer parmi les fables dont fourmillent les histoires de cette époque?

Il nous reste à donner notre opinion sur l'origine des pierres d'Acq. L'Artois fut peuplé à une époque reculée ; César nous parle de la bravoure des Atrébates , du nombre de leur population , de la part qu'ils prirent aux expéditions dirigées contre Rome. Il mentionne même leur industrie, et l'on sait que, peu de temps après , les sayes, tissées habilement par les Atrébates , étaient recherchées des nobles Romains. Les Gaulois se faisaient une trop grande idée de la divinité pour l'enfermer dans des temples ; à l'aide de grosses pierres, ils élevaient en son honneur des autels où maintes fois coula le sang des victimes. C'était, comme à Fresnicourt, le dolmen ou table soutenue par des grés énormes ; le *cromlech* ou enceinte réservée ; enfin le *men-hir* ou pierre levée. Or, l'on peut supposer qu'à peu de distance de l'antique *Nemetacum* , la cité Arrageoise de nos jours, au milieu de ces sombres forêts dont nous retrouvons encore des vestiges, les Gaulois avaient élevé à leurs divinités un double men-hir. Hâtons-nous d'ajouter que ces pierres, comme celles des Druides, ne portent aucune trace du travail humain ; elles sont frustes ; on n'y voit point la marque du ciseau. Dans l'absence de documents historiques , lorsqu'au contraire tout se réunit pour prouver qu'il n'y a point eu bataille entre Charles-le-Chauve et Bauduin-de-Fer ; lorsque surtout on ne trouve aucun monument rappelant les sanglants combats qui eurent lieu à cette époque, soit à Fontanet, soit ailleurs ; lorsqu'enfin ces pierres présentent les caractères architectoniques de l'époque celtique, pourquoi ne point y voir le véritable men-hir ? Ces monuments, il est vrai, sont rares dans nos contrées ; ils ont sans

doute été détruits par le temps, peut-être même par la main avide des cultivateurs désireux de s'en emparer.

L'époque de Bauduin-de-Fer est peu connue. Les violences des Normands que son bras avait su réprimer, firent disparaître les documents de cette époque reculée; on n'ose même se prononcer sur l'origine de ce surnom de *Bras-de-Fer*; faut-il y voir une marque de la valeur de Bauduin, ou bien ne le dû-t-il qu'au hasard de sa naissance sur les bords de l'*Iser*, mot flamand qui correspond à notre mot fer, airain? N'aurions-nous fait qu'appeler l'attention des érudits de nos contrées sur le puissant vassal de Charles-le-Chauve, que nous nous réjouissons et trouverions nos recherches trop bien payées.

